

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 48 (1907), p. 101-105

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1907__48__101_0>

© Société de statistique de Paris, 1907, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

*Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques*
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 4. — AVRIL 1907



I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 MARS 1907

SOMMAIRE. — Adoption du procès-verbal de la séance du 20 février 1907. — Nécrologie. — Notice par M. le Secrétaire général. — Nomination de M. Ch. Laurent comme premier président à la Cour des comptes. — Nomination définitive d'un membre titulaire et d'un membre correspondant. — Présentation d'un membre titulaire. Correspondance. — Présentation d'ouvrages par M. le Secrétaire général. — Communication de M. Alfred Neymark sur la Balance internationale des paiements. Quel pourrait en être le cadre au point de vue statistique? discussion : MM. Yves Guyot, Levasseur, Cadoux, March. — Communication de M. Yves Guyot sur la répartition des industries aux États-Unis d'après les résultats des recensements.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. MARCH, président. Le procès-verbal de la séance du 20 février est adopté.

Sont élus à l'unanimité, après avoir été présentés dans la précédente séance, M. LE BOURDAIS DES TOUCHES en qualité de membre titulaire et M. NICOLAÏ en qualité de membre correspondant.

MM. Matrat et Fléchey présentent comme membre titulaire M. VIDAL (J.), 8, Villa Michon (XVI^e arrondissement); il sera statué sur cette candidature à la prochaine séance.

M. le PRÉSIDENT annonce le décès de M. Bing Bénard et de M. Fournier, et estime être l'interprète de la Société en adressant hommage à leur mémoire.

M. le Président rappelle que M. Fournier (Marcel) avait été successivement directeur de la *Revue politique et parlementaire* et directeur général de l'Enregistrement et des Domaines. Ses occupations et sa santé ne lui avaient pas permis depuis qu'il nous appartenait (1901) de suivre nos séances. Nos collègues se souviendront que la Société avait compté dans ses rangs, pendant de longues années et parmi les travailleurs les plus actifs, son père M. Fournier de Flaix.

Quant à M. Bing Bénard (Alfred), décédé à quatre-vingt-douze ans, il était notre doyen d'âge et notre dernier membre fondateur résidant à Paris; la Société le comptait dans ses rangs depuis quarante-six ans (1860-1906).

M. le Président demande à M. le Secrétaire général, qui a plus particulièrement connu M. Bing Bénard, d'ajouter quelques détails.

M. FLÉCHHEY rappelle que notre vénéré collègue avait commencé sa carrière de statisticien à une époque encore plus reculée puisqu'il était aussi le dernier repré-

sentant de la Société de statistique universelle, créée en 1832, disparue vers 1852 et dont notre président pour l'année 1900, M. le Dr Chervin, a retracé l'histoire dans son discours d'ouverture. Ce vétéran de la statistique n'était guère connu de nos jeunes collègues, car les soins qu'exigeait sa santé lui interdisaient de sortir le soir, mais pendant trente ans il avait été un de nos assidus. Très modeste, mais très averti, ses remarques portaient l'empreinte d'un esprit avisé et judicieux. Il joignait à ces qualités un désir de se rendre utile dont on retrouve la trace dans ses communications. Il avait conservé jusqu'à la fin une verdeur d'esprit et une chaleur de cœur bien rares à rencontrer à ce point chez un vieillard de quatre-vingt-douze ans. En voici une preuve particulièrement touchante.

Les circonstances avaient mis en relations sa famille, à Choisy-le-Roi, avec Rouget de l'Isle et le jeune Bing put, dans son enfance, entendre sortir des lèvres mêmes de l'auteur de la *Marseillaise* le récit imagé et pittoresque de l'origine et de l'expansion de notre hymne national. L'impression avait été si forte que pendant plus de soixante ans M. Bing Bénard, auquel sa situation dans le haut commerce procurait des relations faciles dans le monde entier, réunit des notes sur sa chère *Marseillaise* dans laquelle il voyait une leçon d'énergie et de haut patriotisme : notes sur l'accueil fait à notre chant patriotique dans les divers pays du monde, sur les nombreuses manifestations auxquelles son exécution a donné lieu dans des circonstances mémorables, etc., etc. Peu à peu ces notes devinrent un volume qui va paraître ces jours-ci sous le titre de *Histoire de la Marseillaise racontée à mes petits-enfants*. C'est à cette occasion, ajoute M. le Secrétaire général, que je connus plus intimement M. Bing Bénard et que je pus ainsi l'apprécier pleinement. Son vif désir, qu'il m'a souvent exprimé, aurait été de voir son livre propagé dans nos écoles. Souhaitons que ce vœu soit exaucé.

M. le PRÉSIDENT annonce que l'un de nos confrères, M. Charles Laurent, vient d'être appelé à l'une des plus hautes charges de l'État, aux fonctions de premier président de la Cour des comptes, et il lui adresse les félicitations bien sincères de la Société.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL informe la Société que le congrès statutaire, pour 1907, des comités coloniaux se tiendra du 10 au 16 juin prochain à l'École commerciale du boulevard Malesherbes, 108.

M. le Secrétaire général donne ensuite lecture de la liste des documents qui sont arrivés depuis la dernière séance, liste que l'on trouvera page 131.

La parole est ensuite donnée à M. Neymarck pour sa communication sur : la Balance internationale des payements. Quel pourrait en être le cadre au point de vue statistique ?

M. Alfred NEYMARCK expose que dans la dixième session de l'Institut international de statistique tenue à Londres en 1905, M. Grüber, chef de section au ministère des finances d'Autriche-Hongrie, *Privat docent* de statistique à l'Université de Vienne, a fait un rapport très intéressant sur la *Balance internationale des payements* (*Statistik der internationalen Zahlungsbilanz*). D'après M. Grüber, la définition dans ses points essentiels de la balance des payements, c'est la présentation, au moyen de chiffres, des résultats de tous les échanges économiques d'un pays avec les autres pays, pour une certaine période de temps ; ces résultats sont évalués en argent d'après une base uniforme ; la balance est disposée par catégories, en articles d'actif et de passif, de manière à faire ressortir la différence des deux colonnes.

M. Grüber, tout en ne méconnaissant pas les difficultés de la tâche, indique plusieurs méthodes à suivre qu'il applique notamment à l'Autriche-Hongrie ; il signale les travaux de M. Alfred Neymarck pour la *Statistique internationale des valeurs mobilières*, ceux de M. Bodio sur le *Mouvement des étrangers* et les études se rattachant aussi à la balance des payements de plusieurs autres membres de l'Institut international de statistique, MM. Wagner, Fellner, Lotz, et parmi les membres français, MM. A. de Foville, Yves Guyot, Fernand Faure. Dans cette même session, M. de Foville, membre de l'Institut, présente une étude pleine de curieux aperçus sur les *Éléments de la balance économique des peuples*.

Ces deux communications donnèrent lieu à une longue discussion à la suite de laquelle une commission internationale, composée de MM. de Foville, Yves Guyot, Grüber, Van den Borgt, Alfred Neymarck, Hennequin, Olanesco, Sir Alfred Bateman, fut élue avec mission d'étudier la question soulevée, au point de vue statistique.

M. Alfred Neymarck entre dans le détail des divers indices statistiques indiqués par M. Grüber en montrant les difficultés et les possibilités de réalisation. M. Grüber s'est adressé, pour compléter son enquête, à grand nombre de ses collègues étrangers et a reçu déjà plusieurs réponses favorables. Le congrès argentin a ouvert un crédit, dans le budget de 1907, de 13 200 fr. par an pour établir la statistique internationale des valeurs mobilières, conformément au cadre indiqué par M. Alfred Neymarck et pour contribuer à l'étude sur la balance économique, en ce qui concerne la République Argentine.

Dans le tableau d'une *Balance internationale des payements* tel que l'a conçu M. Grüber, se trouve indiquée, sous le n° 10, une rubrique concernant la *Circulation des valeurs mobilières*.

M. Alfred Neymarck a envoyé, sur ce point, à M. Grüber une note qu'il soumet à la Société de statistique et qui indique les renseignements essentiels qui doivent compléter ce paragraphe : Montant nominal des titres divers, fonds d'État compris, cotés aux bourses du pays, conformément aux rapports de M. Neymarck et aux modèles adoptés et suivis par la chambre syndicale des agents de change de Paris ; montant effectif desdits titres au 31 décembre de chaque année ; montant des émissions effectuées pendant l'année à l'étranger et dans le pays ; montant des paiements faits dans le pays et à l'étranger, pour payement de titres amortis et remboursement ; montant des remises faites par l'État emprunteur aux États créanciers pour le payement des intérêts et l'amortissement des emprunts ; montant des effets de commerce étrangers se trouvant dans le portefeuille de la Banque nationale et de banques diverses, autant que possible, des pays étrangers ; cours des changes à la fin de chaque trimestre, de et sur les pays étrangers, etc.

Ces statistiques complémentaires ont été ajoutées par M. Grüber au questionnaire qu'il a adressé aux statisticiens étrangers. M. Alfred Neymarck dit que le travail de M. Grüber mérite la plus grande attention et c'est à ce titre qu'il le signale à l'attention de la Société de statistique de Paris, car elle apportera une grande contribution à la statistique internationale des valeurs mobilières dans les divers pays.

M. YVES GUYOT demande la parole. Il dit que comme président de la commission nommée par l'Institut international de statistique, pour étudier les questions relatives à la *Balance économique des peuples*, il désire faire quelques observations. Il craint qu'on assimile cette balance à la balance du commerce. C'est exactement le contraire. M. de Foville, dans la communication qui a été rappelée par M. Neymarck, avait dit qu'il fallait dégager les gains et les pertes résultant de certaines entrées et de certaines sorties qu'il classait sous quatre chefs : 1^e hommes ; 2^e marchandises ; 3^e métaux précieux ; 4^e valeurs mobilières et instruments de crédit.

M. Ignaz Grüber, haut fonctionnaire du ministère des finances d'Autriche, est venu apporter à l'Institut international de statistique les résultats d'une enquête faite, pour les années 1892-1901, par le gouvernement, d'une manière objective, dans le but de déterminer la possibilité de reprendre des payements en espèces.

La *Balance économique de chaque peuple*, telle que l'a établie M. Grüber, comprend la totalité, à un moment donné, des payements faits ou reçus par lui, et des engagements pris par lui ou envers lui. Le tableau qu'il a présenté à la session de Londres en 1905 comprend : 1^e la balance des payements pour intérêts, dividendes, etc., des valeurs mobilières étrangères ; 2^e la balance du commerce international des valeurs mobilières ; 3^e les payements résultant des établissements des sociétés étrangères dans la monarchie ; 4^e les bénéfices des compagnies étrangères établies dans la monarchie ; 5^e la balance du commerce spécial des marchandises ; 6^e les payements à l'étranger de la marine militaire ; 7^e la balance des transactions internationales financières pour les chemins de fer et la marine marchande ; 8^e la balance des payements internationaux causés par l'immigration ou l'émigration ; 9^e les

sommes reçues des visiteurs étrangers ; 10^e la balance du commerce international des métaux précieux. Tels sont les éléments de la balance économique.

Ils donnaient en moyenne annuelle pour toute la période, comme crédit 470 millions de couronnes, et comme débit 361 millions, soit à l'actif 119 millions de couronnes, mais dans ces 470 millions de crédit sont comptés 201 millions d'excédent d'importation de marchandises. Si on les retranche, on a 269 millions au crédit, tandis que le débit est de 361 millions, soit un déficit de 92 millions.

Donc, la balance économique, loin d'être une continuation du préjugé de la balance du commerce, est, au contraire, en complète contradiction avec le système mercantile, puisqu'elle porte à l'actif du pays considéré l'excédent des importations.

Avant M. Ignaz Grüber, on avait essayé à diverses reprises d'établir l'actif et le passif résultant des échanges internationaux, mais nulle étude aussi profonde ni aussi complète n'avait pu être faite. Je considère que la communication de M. Grüber est une date dans l'histoire de la statistique internationale ; et j'espère que le congrès de Copenhague fera faire un nouveau progrès à cette étude, qui a pour résultat de déterminer des approximations de plus en plus serrées des bénéfices et des pertes résultant des relations internationales.

M. LEVASSEUR indique que dans les mouvements relatifs aux voyageurs, il y aura lieu de tenir compte des transports d'espèces qui en résultent et il cite à l'appui de son observation les envois de fonds des Italiens émigrés.

M. MARCH pense que le titre de *Balance internationale des payements* serait avantageusement remplacé par celui de *Balance internationale des comptes*, qui est plus général et traduit mieux, semble-t-il, ce qu'a voulu dire M. Ignaz Grüber.

M. CADOUX appuie cette observation et montre que certains pays qui empruntent ne reçoivent pas nécessairement le numéraire souscrit, lequel est bien souvent employé à solder des dettes dans le pays souscripteur. C'est le cas pour la Russie et pour la Serbie.

M. NEYMARCK pense qu'il est préférable de conserver les mots de *Balance internationale des payements*.

L'ordre du jour appelle ensuite la communication de M. Yves Guyot sur la *répartition des industries d'après les résultats des recensements*.

M. YVES GUYOT communique ce soir la partie de son travail qui concerne les États-Unis, d'après le *Census* de 1901.

Son travail a pour objet de dissiper des préjugés qui circulent à l'abri du mot « concentration ».

Le manifeste communiste de Karl Marx et Engels, qui date de 1847, avait prédit que les industries se concentreraient de plus en plus dans quelques établissements et que les petits industriels tomberaient dans le prolétariat.

On répète dans nombre de documents les mots de « concentration », et les statisticiens, les économistes qui en usent donnent un argument aux socialistes marxistes.

M. Yves Guyot considère que les résultats statistiques des recensements prouvent que le mot « concentration » est employé le plus souvent dans un sens inexact.

Si une industrie comprenait trois usines, il y a vingt ans, occupant 300 ouvriers, et qu'il n'y en ait plus qu'une maintenant, occupant le même nombre d'ouvriers, il y a concentration.

Mais, si les trois usines existent toujours, si elles emploient 500 ouvriers au lieu de 300, il n'y a pas concentration, il y a développement, expansion, progrès de l'industrie.

D'après le census de 1900, « il y a augmentation des établissements dans toutes les industries et dans tous les États », dit M. North, le directeur actuel du *Census*. C'est le contraire de la concentration.

Le nombre total des salariés est de 5 308 000 ; celui des employés de 396 000. En divisant par 512 000 établissements, nous avons 10 ouvriers par établissement, et si on y ajoute les employés, nous avons un personnel de 11. Il n'y a que 443 établissements qui comptent plus de 1 000 ouvriers.

Voilà les faits pour les États-Unis, dont on a l'habitude de ne voir les industries qu'à travers les descriptions de quelques gigantesques établissements.

La plupart ne produisent que des objets qui ont besoin ensuite d'être mis à la portée des consommateurs, et ce dernier travail est accompli dans de petits ateliers. La grande industrie, loin de supprimer les petits industriels, provoque, au contraire, leur développement, en leur livrant à des prix peu élevés, des matières semi-manufacturées auxquelles ils doivent donner le dernier tour de main.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Yves Guyot de sa communication qui pourra donner lieu à une intéressante discussion dans une prochaine séance, dont l'ordre du jour est fixé comme suit :

1^o Communication de M. de Colonjon sur la *Composition et l'importance de la fortune de la France*; — 2^o Suite de la communication de M. Yves Guyot sur la *Répartition des industries d'après les résultats statistiques des recensements aux États-Unis*; — 3^o Communication de M. Limousin sur la *Statistique de la franc-maçonnerie dans le monde*.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire général,
E. FLÉCHEY.

Le Président,
L. MARCH.